

A PROPOS DES "MINEURS DE VIALAS"

L'ouvrage de Mme Isabelle BOUCHARD, édité par la Société des Lettres de la Lozère, a connu un très vif succès l'année dernière, au cours de la Journée du Livre.

Mme Isabelle BOUCHARD, toujours soucieuse d'approfondir ses recherches sur la Mine de Vialas, nous donne aujourd'hui quelques compléments d'information que nous avons plaisir à publier car ils invitent chacun de nous à faire un effort d'investigations pouvant apporter un élément de plus à l'histoire de la Mine. Voici donc ce que nous écrit Mme Isabelle BOUCHARD :

"Il m'a été signalé l'existence de jetons, sorte de monnaie interne, émis par les Mines de Vialas, qui auraient probablement servi à payer les denrées vendues aux employeurs au Magasin de Subsistance de l'Usine. Il y en aurait trois sortes, correspondant à trois valeurs :

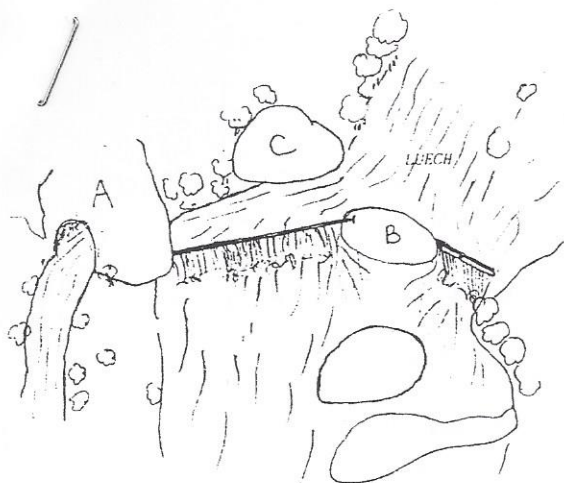
25 centimes = ovales en laiton
50 centimes = octogonal en laiton
1 franc = rond en cuivre.

Ils ont été cités par Jules FLORANGE dans son "Essai sur les jetons et médailles des mines françaises" - Paris 1904.

Des exemplaires de ces jetons subsisteraient-ils dans des Maisons ou familles de Vialas ? Quelqu'un aurait-il des renseignements sur eux ? Comment les utilisait-on ? Etaient-ils inclus dans le salaire des ouvriers et de quelle façon ? Je remercie d'avance les personnes qui pourraient me renseigner sur ce point, ou me montrer de tels jetons."

10

Mme Isabelle BOUCHARD nous communique par ailleurs la description de la prise d'eau de la Mine de Vialas, telle que la donne le Procès-Verbal de visite des lieux du 19 Novembre 1861, et que voici :



Prise d'eau de la mine de Vialas sur le Luech

"Nous avons constaté ce qui suit :

Le lit du Luech est semé de blocs de granite roulés d'une dimension considérable et sa pente est extrêmement forte au lieu où est établi le barrage à ce point qu'une surélévation de 10 mètres du barrage n'aurait d'inconvénient pour qui que ce fût.

Le barrage est formé par un bloc roulé dont la face supérieure a été dérasée à la mine à un niveau à peu près régulier (bloc B) ; entre ce bloc et la rive droite la crête du barrage est formée de deux poutres reliées par des étriers en fer et appuyées sur un enrochement à pente douce maçonné en partie. Entre le bloc B et la rive gauche un simple enrochement complète le barrage.

La prise d'eau est située sur la rive droite au milieu même du rocher A qui lui sert de mur de garde. Elle est protégée contre les ensablements par sa situation en retrait sur le lit naturel de la rivière en amont et par le bloc C qui abrite du courant principal.

La longueur du barrage est en totalité de 16 mètres dont 7 mètres et 20 cm entre les blocs A et B. Elle est de beaucoup supérieure à la largeur habituelle du Luech aux abords de ce point. Le canal de prise d'eau, après avoir traversé le rocher A par une percée de 11 mètres de longueur poursuit son cours à ciel ouvert sur une longueur de 520 mètres entre le rocher et la première zone motrice sauf à la traversée de la route départementale n° 18 qui se fait au moyen d'un aqueduc (1).

La dimension moyenne est de 1,40 mètre de largeur et de 60 cm de hauteur. La chute totale à l'usine est de 18,33 mètres et le cube d'eau employé de 0,453 m³ environ par seconde. Les eaux sont rendues à la rivière à l'embouchure du ruisseau de la Picadière, c'est-à-dire 150 mètres en aval du Pont de La Planche.

(1) On peut encore voir sur place un tunnel taillé dans un bloc de granite au bord du Luech à l'endroit de la prise. Le dispositif de Barrage ainsi installé est décrit dans ce procès-verbal de visite des lieux de Novembre 1861 (A.N. F14 4389). Il y est noté que la Compagnie de Vialas a acquis les eaux de la rivière du Luech en 1782 pour en disposer

-x-x-x-

Nous remercions Mme Isabelle BOUCHARD d'avoir donné suite à l'une de nos conversations, l'année dernière ; nous signalons qu'on peut encore se procurer son livre en Mairie de Vialas